



Une salariée conduite à l'hôpital d'Aubagne après un malaise dû à la violence des vigiles.

FRALIB Des milices privées contre les salariés

Nouvelles provocations de la direction. Ses vigiles ont pris à partie les salariés. **PAGE 14**



Fralib. Nouvelle provocation de la direction qui a jeté hier matin ses vigiles sur les salariés.

Coups de poings sur le personnel

Sept heures trente, hier matin. Laurence, déléguée du personnel, se présente comme chaque jour devant les grilles de l'usine qu'elle occupe avec ses camarades depuis la décision de la direction d'arrêter la production de thé et de tisanes, désormais délocalisée en Pologne et en Belgique. Laurence stoppe sa voiture car il faut montrer patte blanche pour pouvoir pénétrer dans les locaux. Décliner son identité aux gardes de la société Etic qui filtrent les entrées. A sa surprise, Laurence ne reconnaît pas le vigile qui lui barre le passage. « Me rendant bien compte qu'il n'appartenait pas à la société de gardiennage, j'ai refusé de lui présenter mes papiers comme il l'exigeait. Je n'ai pas pu pénétrer dans l'enceinte du site, comme tous les autres salariés qui se sont présentés à l'entrée. »

Une milice patronale

Très vite, les Fralib ont compris que le directeur était dans les murs et qu'il s'était adjoint les

services d'une escorte « d'une trentaine de molosses » de la société Escort Security pour interdire l'accès de l'usine aux salariés. Au mépris des jugements, même les plus négatifs, prononcés par le tribunal de grande instance de Marseille. Le ton monte d'un cran, alors que les représentants du personnel tentent de convaincre ce qu'il faut bien appeler une véritable milice de les laisser accéder aux locaux du comité d'entreprise et des syndicats. Sans succès. Très vite, les premiers coups partent alors que les salariés s'efforcent de forcer le barrage. « Savez-vous ce que vous êtes en train de faire », crie Olivier Leberquier, délégué CGT du personnel, à l'adresse des vigiles. « Savez-vous pour qui vous travaillez ? » Visiblement bien incapables d'un tel raisonnement, les exécuteurs des basses œuvres du directeur redoublent de violence. Même les femmes ne sont pas épargnées. Laurence écopant d'un coup de

poing dans l'œil, pour lequel elle déposera plainte dans l'après-midi. Une autre est prise de malaise et devra être accompagnée par les pompiers à l'hôpital d'Aubagne, peu après que les vigiles aient fini par céder à la détermination des salariés. Pour aussitôt s'évanouir dans la nature. Le tout constaté par l'huissier mandaté par les occupants du site.

La solidarité s'exprime une nouvelle fois

Pour Olivier Leberquier et Gérard Cazorla, secrétaire CGT du CE, nul doute qu'il ne s'agisse là d'une nouvelle tentative d'intimidation de la part de la direction pressée d'en finir avec le site. Ce qui n'a pas échappé au Front de gauche qui a réitéré « l'urgence de la tenue d'une table ronde nationale, en présence des différents ministères concernés. Le groupe Front de gauche au conseil régional renouvelle sa demande au préfet de bien vouloir répondre favorablement pour que cette table ronde ait lieu dans les plus brefs délais. »

Pour sa part, Pierre Dharréville, secrétaire départemental du PCF 13, rappelle que « les salariés défendent ici l'intérêt général » et « appelle les autorités à les protéger et ne pas laisser des milices privées faire la loi ». Et propose qu'une délégation d'élus se rende rapidement auprès du préfet.

Quant à l'UD CGT, elle appelle « tous les syndicats à la vigilance et prendra très vite des initiatives pour une riposte à la hauteur des attaques contre les salariés de Fralib ».

GÉRARD LANUX



Scène de violence à Fralib



Les vigiles, mis en place par la direction hier matin, ont refusé l'entrée de l'usine à un salarié, entraînant une gigantesque empoignée. / PHOTO M.-C.B. P.9

Gémenos : le bras de fer entre direction et salariés de Fralib

Une scène violente s'est jouée hier à l'entrée de l'usine contrôlée par des vigiles

Depuis des semaines, la tension est palpable sur le site de l'entreprise de sachets de thé Lipton et Éléphant, à Gémenos, dont le groupe Unilever a annoncé la fermeture voilà plus d'un an, et qui reste occupé par les salariés depuis deux mois. Mais hier matin, c'est une véritable scène de violence, qui s'est jouée à l'entrée de l'usine, lorsque l'un des vigiles de la société Escort sécurité, employé par le groupe, a refusé l'entrée à un salarié. Une empoi-



Scène de violence hier à l'entrée de l'usine Fralib, à Gémenos. Les différents jugements rendus en référé, concernant l'accès au site, n'ont pas vraiment permis d'apaiser la situation. / PHOTO M.-C.B.

Une blessée, parmi le personnel, évacuée sur l'hôpital d'Aubagne

gnade générale s'en est suivie, faisant une blessée parmi le personnel, emmenée à l'hôpital d'Aubagne par les pompiers. La direction de la communication indiquait dans la matinée que trois vigiles étaient aussi blessés, et se rendaient à La Timone. La semaine dernière pourtant, faisant suite à une ordonnance rendue le 24 octobre, puis modifiée le lendemain, "à la suite d'une erreur matérielle", le directeur, Angel Llovera, s'était rendu sur les lieux, en compagnie de gardes du corps, et avait fait le tour du propriétaire, sans problème.

Le juge des référés avait en effet demandé à ce que l'accès au site soit libéré, alors que le comi-

té d'entreprise refusait de laisser entrer les gardes du corps, estimant que ces derniers pouvaient être armés. Un précédent jugement avait en effet stipulé qu'aucun objet dangereux ne devait pénétrer dans l'usine.

Hier, le directeur est revenu, vers 8h du matin, avec une vingtaine de vigiles, cette fois-ci. Après avoir fait le tour de l'usine, il les a laissés sur place, leur donnant pour mission de "filtrer les entrées", autrement dit de demander son identité à toute personne qui se présenterait. "Il est hors de question, alors que je suis élu du personnel, que je présente mes papiers à quelqu'un que je ne connais pas", indiquait Gérard Cazorla, secrétaire du comi-

té d'entreprise, encore indigné par la situation.

"Quand je suis arrivée, ils m'ont dit que je pouvais entrer, mais sans ma voiture", confiait à son tour Laurence, une salariée, qui a aussitôt prévenu les syndicalistes. Rapidement sur les lieux, les huissiers des deux parties allaient constater la situation, devant le portail maîtrisé par les vigiles, lorsqu'un salarié, qui était pourtant entré et sorti de l'usine à plusieurs reprises durant la matinée, a demandé à entrer. Devant le refus des employés de la société de sécurité, il a alors tenté de faire le "forcing", aidé d'autres salariés. S'en est suivie une scène très violente, à laquelle les gendarmes

Et aussi...

Le Front de gauche de la région communique : "A la suite des violences que les salariés de Fralib viennent de connaître (...) l'urgence de la tenue de la table ronde nationale est plus que d'actualité."

La CGT communique : "L'union départementale CGT des BDR exige que l'État fasse cesser par tous les moyens les provocations de la direction."

Jugement. Le 17 novembre, la cour d'appel doit rendre sa décision au sujet du plan de sauvegarde de l'emploi et de la procédure, validés par un précédent jugement.

de la compagnie d'Aubagne ont assisté. Le salarié parvenait finalement à entrer, mais était fermement maîtrisé par trois vigiles, jusqu'à ce que l'huissier de la direction ordonne aux agents de sécurité de laisser l'ensemble du personnel pénétrer.

Les vigiles finiront par partir mais la direction de Fralib, quant à elle, a d'ores et déjà annoncé qu'elle donnerait des suites judiciaires et disciplinaires à cet incident. Les salariés, eux, ont écrit au Premier ministre pour réclamer la tenue d'une table ronde nationale, et restent déterminés à occuper le site, où ils voudraient maintenir l'emploi.

Marie-Cécile BÉRENGER

mcberenger@laprovence-presse.fr



LA FEDERATION COMMUNIQUE

FRALIB GEMENOS (13) :

HALTE AUX COUPS TORDUS

Le lundi 7 novembre 2011, le directeur de la société Fralib à Gémenos, accompagné d'une trentaine de vigiles, véritable milice patronale armée, s'est présenté vers 7h30 devant l'usine. Les salariés présents, respectant la décision du TGI qui, par ailleurs est contestée en appel, leur ont permis l'accès à l'entreprise.

A partir de ce moment, la direction a tenté un véritable coup de force contre les salariés. Après avoir installé ses milices, le directeur a quitté les lieux. Les « miliciens » ont alors violemment agressé les salariés pour les expulser du site qu'ils protègent jour et nuit. A l'évidence, ils ont agi sur ordre. La violence de l'opération commando a entraîné de graves blessures parmi les salariés. La direction du groupe Unilever porte la lourde responsabilité de ce coup tordu. Elle montre ainsi son intransigeance quant à l'emploi et à l'avenir industriel régional.

De plus le juge du TGI, par ses manipulations successives des ordonnances rendues permettant notamment l'entrée dans l'usine de milices armées, participe de ce coup de force de la direction d'Unilever. Cet acte arbitraire ne grandit pas la justice de notre pays.

Les pouvoirs publics et le gouvernement étaient parfaitement informés des objectifs d'Unilever-Fralib puisqu'ils ont dépêché une escouade de gendarmes qui a laissé faire l'opération patronale. L'Etat porte une lourde responsabilité dans ces derniers événements.

Les salariés de Fralib ont décidé de reprendre leur entreprise pour la protéger. Ils ont fait sortir les vigiles, mettant en échec la provocation patronale.

Unilever, qui dépense sans compter en frais d'huissiers, de gardes du corps, de mercenaires, ne propose par ailleurs que des miettes pour l'emploi et l'avenir économique de toute une région.

Notre fédération condamne avec la plus grande fermeté de tels agissements scandaleux. Elle soutient la lutte des Fralib pour la défense de l'emploi et de l'outil industriel. Elle exige des pouvoirs publics qu'ils cessent de cautionner et de soutenir Unilever et qu'ils décident enfin de tenir la table ronde nationale exigée par les salariés, leurs syndicats CGT et CGC, soutenus par le Conseil Régional, les collectivités territoriales et de nombreux élus de la nation.

Il est enfin temps de débattre de la poursuite de l'activité industrielle, de la production de thé et infusions, du maintien de l'emploi à Gémenos.

Montreuil,
Le 7 novembre 2011



Déclaration de l'UD CGT 13 Suite à l'intervention des milices privées dans le conflit de Fralib

Trop, c'est trop, non seulement Unilever décide unilatéralement de fermer l'entreprise, mais de plus vient provoquer avec une armée de garde du corps devant l'entreprise en bloquant l'accès au site aux salariés.

Au final, 5 salariés se sont rendus aux urgences, par 2 fois les pompiers sont intervenus ce matin même sur le site.

L'Union Départementale CGT des Bouches du Rhône et l'ensemble des syndicats CGT du département s'élèvent fortement devant de telles méthodes dignes d'un autre temps de la part d'Unilever, mais aussi de la part de la Préfecture, par la présence de la gendarmerie d'Aubagne qui ce matin est restée là sans bouger.

Alors que les syndicats CGT et CGC ont décidé d'appliquer les décisions de libre circulation ordonnée par le tribunal ;

Alors que la Direction a pu constater à plusieurs reprises, qu'elle pouvait entrer librement en présence de notre huissier de justice, elle cherche aujourd'hui à nous envoyer sur un autre terrain en jetant de l'huile sur le feu, en multipliant les provocations.

Aujourd'hui nous nous interrogeons, que fait la gendarmerie d'Aubagne dans ce conflit ?

A chaque fois que la Direction se présente sur le site, la gendarmerie est là, pourquoi faire ? Missionnée par qui ?

Les salariés sont des victimes, et luttent pour sauvegarder leurs emplois avec un projet alternatif crédible. Unilever doit négocier pour le maintien de l'activité à Gémenos.

Par ce conflit est mis en lumière les problèmes d'évasions fiscales, l'emploi et également les questions de coût du travail.

Dans un moment où la crise touche beaucoup de salariés, où l'emploi est fortement menacé, où l'austérité en Europe est à l'ordre du jour, est-il normal qu'un gouvernement comme la France n'agisse pas au nom de l'intérêt général, en faveur de l'emploi dans son propre pays ?

La population doit savoir qu'aucune réponse n'a été donnée aux courriers adressés aux Ministres pour une table ronde nationale.

L'union départementale CGT des Bouches du Rhône appelle tous les syndicats CGT à la vigilance, très vite elle prendra des initiatives pour une riposte à la hauteur des attaques portées contre les salariés de FRALIB.

Nous exigeons que l'Etat fasse cesser par tous les moyens en sa possession, les provocations de la Direction accompagnée en permanence par les forces de l'ordre.

Le gouvernement doit agir pour qu'Unilever se mette autour de la table, négocie et que le projet des salariés aboutisse.

Marseille, le 7 novembre 2011